



Lieu de formation

AC 52
12 Allée Jean Moulin
52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures



Effectif

- Mini 2 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Présentation

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toute entreprise, association et collectivité dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Devenir formateur en habilitation électrique présente donc de nombreux avantages, notamment celui de créer son activité professionnelle dans une démarche de reconversion ou intégrer des postes de formateurs en habilitation électrique dans des organismes de formation.

Pour qui ?



Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant devenir formateur en habilitation électrique basse et haute tension et plus précisément :

- Aux personnes souhaitant acquérir les compétences relatives à la conduite d'actions de formation liées aux procédures de sécurité vis-à-vis du risque électrique (habilitation, information et sensibilisation),
- Aux personnes désignées par leur employeur pour assurer en interne des formations liées aux procédures de sécurité vis-à-vis du risque électrique (habilitation, information et sensibilisation).

Prérequis



En conformité avec la norme NFC 18-510, le participant doit justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans les métiers du bâtiment.

Il doit également posséder de préférence une qualification au moins également au CAP-BEP dans un domaine où il doit réaliser des opérations d'ordre électrique sans être pour autant électricien.



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures



Effectif

- Mini 2 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Objectifs Socles



À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- De mettre en œuvre des méthodes et techniques pédagogiques visant à animer des actions de formation de type « habilitations électriques » pour un public opérant dans le bâtiment, le tertiaire, l'industrie, les métiers de service.

Et plus spécifiquement,

- De formaliser un déroulé pédagogique adapté au type de public (non-électricien) ainsi qu'au niveau d'habilitation visé,
- D'utiliser les ressources INRS (ED6127, ED6187 et vidéos pédagogiques),
- De connaître et énoncer les risques liés à l'exercice de la pratique professionnelle à proximité d'installations ou d'ouvrages électriques ainsi que les procédures normalisées visant à se prémunir de ce risque,
- D'organiser et conduire des travaux de mise en pratique sur maquette pédagogique,
- D'exposer et expliquer les procédures de mise en œuvre des équipements de protections individuelles et collectives,
- De détailler le cadre réglementaire ainsi que les préconisations de la norme NFC18-510 (applicable depuis le 1^{er} juillet 2011), et de son Amendement A2 de Juin 2023,
- D'exposer la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique,
- De renseigner un titre d'habilitation, d'émettre un avis (favorable ou défavorable) ainsi que des préconisations complémentaires sur l'aptitude d'un apprenant à être détenteur d'une habilitation électrique,
- De conseiller une entreprise sur le type d'habilitation adaptée aux activités professionnelles des personnes à former.



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures



Effectif

- Mini 2 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Objectifs transverses



Tâches administratives

L'activité de formateur comporte un ensemble de tâches administratives conséquent. Il est donc nécessaire de bien appréhender cette ensemble, exigé par les clients, la DREETS et les services des impôts.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- De connaître, utiliser et mettre à disposition l'ensemble des documents administratifs transverses nécessaire à la gestion d'une activité de formateur,

Et plus spécifiquement,

- De rédiger un rapport d'intervention de formation,
- De remplir un bilan pédagogique avant transmission à la DREETS,
- De connaître et appréhender les 6 points relatifs à la réforme de la formation professionnelle, conduisant à la certification qualité nécessaire aux organismes de formation.

Base réglementaire



- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Amendement NFC 18-510/A2 (Juin 2023)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures

Effectif

- Mini 2 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique correspondant à minima à 25% du temps global de la formation,
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres,
- La méthode expérimentale est utilisée pour analyser une situation problème et déterminer les moyens de remédiations,
- Chaque participant est invité à animer différents modules ou un item spécifique lors de mise en situation, face aux autres apprenants.

Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).

Documents délivrés en fin de formation

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation





Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures



Effectif

- Mini 2 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Programme et contenu des compétences socles

1. Thématiques théoriques

- Présentation et étude des textes législatifs et normatifs de référence :
 - article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail,
 - Norme NFC 18-510,
 - Amendement A2 de Juin 2023
 - Document INRS ED 6127,
 - Document INRS ED 6187.
- Présentation du métier de formateur en habilitation électrique
- Scénarisation d'une action de formation
- Technique andragogique (apprendre à apprendre)
- Contenu type et déroulé type des apports théoriques
 - Présentation du cadre réglementaire,
 - Les grandeurs du courant électrique,
 - Les effets du courant électrique sur le corps humain,
 - Les domaines de tension,
 - Les zones d'environnement,
 - Rôles et habilitations,
 - Principes généraux de prévention,
 - Mise hors tension,
 - Equipement de protection individuelle et collectives,
 - Situations d'urgence.
- Evaluations formatives des apports théoriques (QCMs),
- Evaluation sommative des apports théoriques (QCM).



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures



Effectif

- Mini 2 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Programme et contenu des compétences socles

2. Thématiques pratiques

- Contenu type et déroulé type des apports pratiques :
 - Mise en pratique pour session non-électricien,
- Scénarisation des apports pratiques en fonction du public apprenant
- Evaluation sommative des apports pratiques (mise en situation sur maquette pédagogique)
- Techniques andragogique (apprendre à apprendre aux adultes),
- Psychologie de l'apprenant,
- Détermination des objectifs globaux et particuliers du client,
- Mise en situation pratique :
 - Détermination d'un niveau d'habilitation adapté au contexte et aux tâches des apprenants,
 - Animation andragogique théorique sur thématiques composant le déroulé type,
 - Mise en place et animation de mise en situation pratique en fonction du niveau d'habilitation adapté au client.



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures



Effectif

- Mini 2 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Programme et contenu des compétences transverses

- Le métier de formateur en habilitation électrique,
- Les obligations administratives liées au métier :
 - Le bilan financier,
 - Le bilan pédagogique.
- Les différents acteurs de la formation et leurs rôles :
 - La DREETS,
 - Les OPCO,
 - Les organismes certificateurs,
 - QUALIOPI.
- Les documents andragogiques et administratifs nécessaires,
- Les 6 points qualité relatifs à la réforme de la formation professionnelle.
- Les prix marché (savoir facturer) et la stratégie de communication.

Conditions de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 10 jours consécutifs,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures



Effectif

- Mini 2 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Kit formateur

À l'issue de la formation, et sous réserve de l'avoir suivi durant les 10 jours consécutifs, chaque participant de verra remettre sur clé USB :

- Les supports pédagogiques d'animations (Powerpoint tronc commun n°1 (non-électricien), trame de déroulé pédagogique, vidéos et articles, Questionnaire à choix multiples (QCMs), fiche de travaux pratiques, document INRS ED6127 et ED6187, document de détermination d'habilitation)
- Des supports administratifs (certificat de stage type, carte verte type d'habilitation, document type d'émargement, document type de droit à l'image, document type de convocation stagiaire, document type de rapport de formation, questionnaire de satisfaction type).

Sera remis également :

- Un livret formation « Non Electricien »

(Attention, la norme NFC 18-510 n'est pas fournie)



Lieu de formation

AC 52

12 Allée Jean Moulin

52100 Saint-Dizier



Durée

10 jours soit
70 heures



Effectif

- Mini 5 personnes
- Maxi 8 personnes



Coût pédagogique

Sur devis

Notre organisme peut adapter sa formation aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations nous contacter.

Débouchés

Sous réserve de réussite aux évaluations, les participants pourront :

- Créer leur propre activité professionnelle en tant que formateur en habilitation électrique, ou,
- Intégrer des postes de formateurs en habilitation électrique dans des organismes de formation, ou,
- Devenir formateur interne au sein d'une entreprise.

Valeurs ajoutées

Cette action de formation peut être complétée par le module :

- **Accompagnement à l'agrément d'un organisme de formation** (relatif à la réforme de la formation professionnelle et à l'obligation pour les organismes de formation à être référencer sur la base officiel QUALIOPI).

Programme disponible sur simple demande par mail à : contact@ac52.fr

AC 52



FORMATION ET CONSEILS

Modalités d'accès

Sur demande écrite du futur bénéficiaire.

Pour de plus amples informations, se renseigner auprès de nos services

Délais d'accès

Attente maximale de 4 semaines une fois la demande de formation formalisée par écrit.

AC 52

12 Allée Jean Moulin, 52100 Saint-Dizier

Tél 07 82 23 06 20

contact@ac52.fr

V1.0-Septembre 2023